



Prise de position SPG sur le document FEP 2.0 (version du 11.12.17)

La SPG soutient pleinement toutes les démarches entreprises et est reconnaissante du travail fourni par la FEP, la SSED et l'IUFE dans le but de répondre au projet de loi en renforçant la formation initiale des enseignant-e-s primaires.

Toutefois, en tant qu'association professionnelle et syndicat de l'enseignement primaire, nous nous devons de réagir sur certains points qui nous semblent particulièrement délicats.

Tout d'abord, nous sommes ravis de découvrir une possibilité supplémentaire de mobilité pour les étudiants (peu importe la formule). Non seulement cela leur permettra d'élargir leurs compétences linguistiques, mais également leur perception de la profession à travers d'autres contextes. Toutefois, il ne nous paraît pas concevable que les étudiants endossent financièrement ces échanges. Il nous semble difficile qu'un organisme de formation exige un séjour hors du canton sans en créer les conditions favorables. Le risque est grand de voir une inégalité de qualité dans l'échange en fonction de ce que les étudiants pourront payer ou pas.

Ensuite, l'élément 3, *Accompagnement des apprentissages hors temps scolaires*, nous pose problème et ceci pour plusieurs raisons. Premièrement, l'exigence de tenir des études surveillées nous semble plus répondre à un manque de d'enseignants volontaires qu'à un réel projet de formation. Deuxièmement, la SPG a toujours considéré que les devoirs scolaires ou l'appui hors temps d'enseignement ne sont pas des dispositifs d'aide efficaces pour les élèves. Suite à l'introduction du mercredi matin en 2014, la SPG a voté une résolution demandant le boycott des heures d'appui hors temps scolaire, les élèves du primaire passant déjà davantage de temps à l'école que leurs camarades du cycle d'orientation. De surcroît, en tant que praticiens, nous ne croyons pas à l'externalisation de l'aide qui doit en premier lieu se pratiquer en classe, au quotidien. La SPG ne soutient donc pas un tel renforcement de la formation.

Au sujet de l'élément 6, il nous paraît essentiel d'exprimer nos craintes. Avec une filiation des stages sur une grande partie de l'année, nous voyons un risque assez important de considérer les stagiaires en formation comme de la main-d'œuvre bon marché pour l'aide aux élèves en difficulté. Alors que la SPG se bat maintenant depuis plusieurs années pour la reconnaissance et la valorisation d'une fonction d'ECSP, nous ne souhaitons pas que cette reconnaissance soit compromise par ce dispositif qui verrait confier la gestion de l'appui en classe à des enseignants novices. Le fait de travailler avec des élèves nécessitant une analyse fine de leurs processus d'apprentissage et des obstacles qu'ils rencontrent demande une expertise et un regard particulier dont font preuve les enseignants primaires. Si cette option devait être à un moment retenue, il faudrait alors envisager des garde-fous pour éviter certaines dérives.

Fait à Genève, le 22 décembre 2017